

TIJDSCHRIFT

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- EN PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK

„Concordia res parvae crescunt“

TE

AMSTERDAM



7^e Jaargang

AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1899

Que sait-on de la plage de Dombourg?

(Suite.)

§ II. LES MONNAIES.

I. MONNAIES ROMAINES.

Les monnaies romaines trouvées à Dombourg n'ont fait connaître aucun fait nouveau. On n'y a guère découvert que des deniers d'argent du Haut-Empire entremêlés de monnaies de petit bronze du Bas-Empire. 1) On y a rarement ramassé un grand bronze, et jamais on n'y trouva un denier d'or. La majeure partie des monnaies romaines trouvées sont en cuivre, et, elles sont tellement usées que les légendes n'en sont plus lisibles. Le buste impérial qui y figure suffit cependant souvent pour les dater. L'état fruste dont nous venons de parler ne se rapporte cependant qu'aux monnaies exhu-

1) Voir RETH. MACARÉ, I, pl. I, n^{os}. 1-17.

mées dans les environs des cimetières, car les pièces romaines ramassées en 1647 près des ruines du temple soi-disant de NEHALENNIA, doivent avoir été dans un état de conservation suffisant, puisqu'on a pu en faire de fort bons dessins. Elles figurent sur la planche qui accompagne l'„*Hist. Com. Flandriae*” de VREDIUS. Ce sont sept deniers d'argent et six monnaies de cuivre, dont la plus ancienne appartient à l'empereur VITELLIUS (an 69); la plus récente, qui est de l'usurpateur TETRICUS, date de l'an 268.

A peu près au même temps, SMALLEGANGE, le chroniqueur zélandais acheta à Dombourg sept autres monnaies, également bien conservées, parmi lesquelles trois deniers sont de la République.

Plusieurs lettres datant du 18^e siècle, conservées jusqu'à ce jour, mentionnent fort souvent, que des personnes habitant notre île, conservaient des monnaies romaines trouvées à Dombourg. CANNEGIETER entre autres, raconte qu'on lui avait montré un sac rempli de ces pièces, qui, généralement, étaient frustes. En considérant que ces monnaies étaient ramassées au côté nord-est de Dombourg, pêle-mêle avec du numéraire franc, comme cela arrive encore de nos jours, il est permis d'en conclure qu'elles circulaient encore dans les

temps anglo-saxon et franc, et que cette circulation de longue durée a été la cause principale de leur état d'usure.

Il y a en somme à observer, sur la plage, deux différents dépôts de monnaies romaines : les unes en bon état de conservation, les autres, trouvées près de l'emplacement des cimetières francs, frustes et à légendes illisibles.

Il est d'ailleurs connu, que seule la monnaie romaine, dans les premiers siècles de notre ère, circulait dans toutes les tribus barbares et servait au commerce de tous les peuples. Elle resta en circulation même pendant les temps anglo-saxon et franc. En Angleterre, des monnaies de petit bronze sont souvent exhumées du sol. M. KEARY dit, dans l'introduction de son *Catalogue des monnaies anglo-saxonnes du British Museum*, que ces monnaies de cuivre constituaient la petite monnaie des Anglo-Saxons. Les sceattas, qui étaient en argent, valaient davantage. Il est curieux de constater, d'après une assertion de cet ouvrage, que la petite monnaie romaine circule encore aujourd'hui en Espagne comme monnaie d'appoint. 1)

M. PROU nous apprend de son côté, qu'à la fin du II^e siècle, les deniers romains en argent

1) C. F. KEARY. *Introduction*, p. X.

avaient dégénéré et ne consistaient plus qu'en un billon où le cuivre entrait pour moitié. Ceux dont se servaient les Francs à la fin du V^e siècle devaient être très usés. Les trouvailles faites à Dombourg confirment cette dernière assertion.

Les monnaies romaines de Dombourg vont de la République jusqu'au règne de TETRICUS. Cependant, dans ce siècle-ci, plusieurs pièces du temps des CONSTANTINS y ont été ramassées, mais ce fait ne prouve pas que les Empereurs byzantins aient dominé la contrée, car le numéraire des Empereurs continuait à circuler parmi les peuples de l'Europe. (Pl. VI n^o. 1.)

Après que les Romains eurent été forcés de quitter l'Angleterre au commencement du V^e siècle, ils n'ont plus visité nos côtes, quoique le littoral lui-même restât habité. Plus tard, les incursions des Saxons vers les Iles britanniques y ont apporté un renouvellement d'activité. On doit remarquer encore que les monnaies de CARAUSIUS, le célèbre fondateur du *Littus Saxonicum*, terrain peu éloigné de nos côtes, n'y ont jamais été trouvées. C'est un fait des plus étonnants, puisqu'il est connu que cet usurpateur célèbre a fait battre une quantité énorme de numéraire, qui, selon J. DIRKS 1),

1 DIRKS, *Scattas anglo-saxons*, p. 14

doit, sans doute, son origine à de grands embarras pécuniaires.

Des monnaies d'or romaines, nous venons de le dire, n'ont pas été ramassées à Dombourg. Nos habitants des deux premiers siècles, ne s'en seront pas servis, car on ne saurait admettre que ces pièces de valeur, aient été ramassées par les peuples du V^e au VIII^e siècle. Les Gaulois et les Germains surtout, dit H. CANNIGIETÈR, 1) ne tenaient guère à s'emparer de quelque objet qui leur parût sacré.

Cependant le fait de dépouiller les corps avait lieu de temps en temps, car nous trouvons entre autres dans l'article VII de la loi salique amendée par CHARLEMAGNE: 2)

1. Que celui qui aura dépouillé ou détérioré le tombeau qui surmonte un mort devra être condamné à payer 600 deniers qui font 15 solidi.
2. Celui qui aura brisé la plaque qui recouvre le corps d'un mort, ou détruit l'entourage de la tombe, ou les constructions faites suivant l'antique coutume, et aura dépouillé le mort, devra être condamné à payer 600 deniers qui font 15 solidi.

1) Dit is bijzonder en verwonderenswaardig omtrent hunne kerken of gewijde plaatsen. Men ziet in dezelve veel goud als over den grond gestrooit, hetwelck van niemant, hoe gering ook dat volck is, wordt aangeraakt.

CANNIGIETÈR, *Manuscrit inédit.*

2) *L'empire des Français depuis sa fondation jusqu'à son démembrement par le général FAVE.* Paris 1889, page 465.

3. Celui qui aura placé un mort sur un autre, dans un cercueil de bois ou de pierre, devra être condamné à payer 1400 deniers qui font 35 solidi.
4. Celui qui aura déterré un corps après l'ensevelissement et l'aura dépouillé, sera „wargus” c'est à dire banni du pays.

En Frise, parmi les monnaies trouvées, on remarque souvent des sous d'or et des monnaies d'argent byzantines. Dombourg n'en a jamais fourni aucun exemplaire.

2. MONNAIES ANGLO-SAXONNES.

Les monnaies saxonnes, trouvées sur la plage de Dombourg, proviennent de toute la période de temps au cours de laquelle les sceattas ont été frappées. Ces pièces par suite de l'absence de légendes déchiffrables, offrent les plus grandes difficultés aux numismatistes qui s'occupent sérieusement de cette série intéressante et obscure.

Dans un article précédent, paru dans cette Revue, 1) nous avons tâché de donner un aperçu des dernières hypothèses faites sur la date d'émission des sceattas de même que l'explication de quelques emblèmes obscurs, figurant sur ces monnaies. Nous avons constaté en outre, que les trouvailles de Dombourg ne s'opposent pas à la théorie nouvelle de M.

1) *Tijdschrift voor munt- en penningkunde*, 3^e jaargang.

JOHN EVANS, qui fait commencer la frappe des sceattas vers l'an 600 environ.

Les sceattas, de sceat = trésor, sont de petites pièces d'argent à flan épais.

Presque tous les types de sceattas, décrits dans l'intéressant *Catalogue du British Museum*, ont été retrouvés dans les fouilles de Dombourg. Quelques uns de ces types, qui se rencontrent rarement dans les trouvailles de sceattas faites en Angleterre, sont au contraire assez abondants parmi les pièces trouvées sur notre littoral. Il est probable que ces sceattas ont été frappés dans nos contrées, soit par les Anglo-Saxons, soit par les Frisons, soit encore par les Francs qui se sont établis en dernier lieu dans notre pays. Il y a peu de différence entre les sceattas exhumés à Dombourg et ceux trouvés ailleurs dans notre pays.

Les sceattas de Dombourg sont généralement mieux conservés que les deniers francs trouvés au même endroit. Nous avons prié un de nos amis, le Dr. F. SEELHEIM, de bien vouloir faire l'analyse de quelques sceattas saxons. Voici le résultat de ses recherches :

Le sceatta du type nommé vulgairement „louve-étendard" contenait sur 100 parties :

argent	92.5
cuivre	<u>7.5</u>
	100.—

Un autre sceatta portant une tête royale et sur le revers une croix carolingienne accostée de quatre points \ddagger contenait :

or	0.7
argent	91.5
cuivre	7.8
	100.—

On voit que le titre de ces pièces est assez élevé et que le cuivre n'y entre que pour une petite part.

Les Anglo-Saxons, comme beaucoup d'autres peuples de l'Europe septentrionale, avant d'employer le numéraire frappé, se sont servis d'anneaux d'or et d'argent, qu'ils appelaient „beág”, expression qui plus tard fut synonyme de trésor. Les morceaux coupés de ces anneaux s'appelaient „scilingas.”

„Déjà les anciens Egyptiens, dit M. LE COMTE NAHUY, 1) payèrent en anneaux d'or et d'argent d'un certain poids et d'un certain diamètre. C'étaient des monnaies rudimentaires.”

L'emploi de ces anneaux-monnaies fut introduit plus tard en Europe et leur emblème, représenté par deux cercles entrelacés, est peut-être figuré sur différentes monnaies. Plusieurs sceattas trouvés à Dombourg sont ornés

1) MAURIN NAHUY, *Explication d'un emblème franc. Extrait du Vol. III des Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, page 7.

de cet emblème intéressant. L'avvers de ces pièces montre un profil difforme au nez très saillant. En Angleterre, on exhume rarement ce type de sceattas, aussi est il évident, que la présence des Francs qui habitaient les pays voisins de nous, y a exercé une grande influence.

Un seul sceatta trouvé en Angleterre porte les anneaux entrelacés sur un des côtés. 1) L'avvers fait voir le dragon, type favori des Anglo-Saxons. Puisqu'un type connu resta longtemps en usage, il n'est pas étonnant de retrouver également le type des cercles entrelacés sur les deniers de PÉPIN LE BREF, de CHARLEMAGNE et d'autres Souverains. Le denier de CHARLEMAGNE portant cet emblème est généralement attribué à l'atelier de Maestricht, et rien ne s'oppose à ce que ces petites monnaies, anglo-saxonnes ou franques, que nous venons de décrire, ne soient originaires de cette même localité.

Un autre type de sceattas ou deniers francs qui ne figure pas dans les trouvailles de monnaies en Angleterre, mais qui a été trouvé en quantité en Frise et sur la plage de Dombourg, est celui dont l'avvers est occupé par une croix centrale, entourée de quelques bâtons entremê-

1) *Catalogue du British Museum*, pl. IV, n^o. 7.

lés de points. Le revers de ces pièces porte une étoile à six raies, ou plutôt deux triangles équilatéraux superposés en sens contraire. Feu J. DIRKS nommait ce type le „Sceau de David ou de Salomon.”

Quand les Saxons s'établirent en Angleterre, ils y trouvèrent le numéraire romain en usage et ces monnaies, surtout celles en petit bronze, continuèrent à circuler parmi eux. Quoiqu'on admette quelques types inventés spécialement par les Anglo-Saxons (voir *Cat. du British museum*, pl. III, nos. 19—20), le type de la plupart des sceattas a été inspiré en partie par les monnaies romaines et en partie par le numéraire mérovingien. Les Saxons ont suivi la règle générale des peuples barbares, c. à d. qu'en créant un numéraire spécial, ils ont imité les types des monnaies étrangères qui leur venaient en main. Ces imitations, d'abord assez consciencieuses, dégénérent ensuite de plus en plus. Il en résulte que les monnaies, portant les types les plus corrects, doivent nécessairement être plus anciennes que celles présentant des figures dégénérées et difformes.

A ce point de vue, la plage de Dombourg a fourni beaucoup de pièces de date assez récente dans la période des sceattas, car les types de nos monnaies sont souvent si déformés que l'image originale n'y est guère recon-

naïssable. Les sceattas Saxons excellent en variations de type. Nous n'avons presque jamais rencontré deux pièces identiques. Vers 760 environ, les sceattas ont été remplacés en Angleterre par les pennies, monnaies inspirées par l'introduction des deniers francs de PÉPIN LE BREF. Cette nouvelle monnaie anglo-saxonne ne se rencontre plus dans les fouilles de Dombourg. Le numéraire franc avait donc à cette époque remplacé dans notre pays la série anglo-saxonne.

Les Saxons, comme tous les peuples germaniques, n'ont frappé des monnaies d'or, qu'en nombre très peu considérable. Dombourg ne nous en a fourni qu'un seul exemplaire. Cette monnaie (MACARÉ II, pl. II, n°. 4) paraît être une imitation soit d'un solidus de MAGNUS MAXIMUS, frappé à Londres, soit des pièces de VALENTINIEN I, frappées à Trèves. 1)

Les sceattas portant une tête royale, accompagnée soit de la légende *Lundonia* (Londres), soit d'une longue croix romaine ou d'un autre emblème chrétien sont probablement de la date la plus ancienne. Le revers de ces pièces représente un personnage de bout dans une espèce d'arc qui a peut-être la forme d'un bateau. La tête de cette figure est toujours entourée d'un nimbe.

1) C. F. KEARY, *Loc. cit.* p. 2.

Le corps est revêtu d'un habit richement orné. Chaque main tient soit une longue croix, soit l'une une croix et l'autre un oiseau. Ce type d'un personnage portant deux croix se rencontre également sur un tiers de sou de Tournai, où il doit vraisemblablement représenter un apôtre de cette ville. 1) Nous croyons une fois de plus que toutes ces belles pièces anglo-saxonnes, qui ont certainement subi une influence franque, se rapportent à l'introduction du christianisme en Angleterre, vers la fin du sixième siècle.

Il est curieux de voir que le saint ou le missionnaire représenté sur le revers de ces pièces, figure de même sur d'autres sceattas, portant au lieu de la tête royale, le dragon ou le monstre mythologique des Anglo-Saxons. Il nous semble que les sceattas de cette série doivent être postérieurs à ceux portant la tête royale. Il paraît que ce type ne s'est pas retrouvé en Frise, car J. DIRKS, dans ses ouvrages, ne les mentionne pas comme ayant été trouvés dans nos contrées septentrionales. A Dombourg, au contraire, on en a mis au jour plusieurs exemplaires dont quelques uns sont gravés très-artistiquement.

Nous mentionnerons la pièce publiée par

1) DE PONTON D'AMÉCOURT, *Recherches sur l'origine et la filiation des types des premières monnaies carlovingiennes*, p. 21.

RETHAAN MACARÉ II, pl. II, n°. 10 et celles de notre collection, dont l'une est reproduite sur la pl. VI de cet article (n°. 2) tandis que nous en avons publié une autre dans le *Tijdschrift* 1895, pl. I, n°. 1

Le Musée de Middelbourg contient 2 exemplaires différents de ce type et notre collection en renferme 5 exemplaires.

La collection de M. H. J. BOOGAERT de Dombourg n'en contient pas.

Nous avons ensuite à nous occuper des sceattas d'une autre catégorie. Le type chrétien n'y est plus reconnaissable, et la tête de l'avers a changé d'aspect. Sur le revers apparaît un carré perlé dans lequel nous lisons le plus souvent $\frac{\text{TT}}{\text{A}}$, mais on en rencontre également portant d'autres caractères. Cette série, qui est nombreuse, présente les variétés suivantes :

A. Les pièces sur lesquelles la tête royale est accompagnée des lettres TIC.

B. Celles qui portent APA et EPA en caractères runiques. On admet généralement que ces deux noms sont ceux d'un monétaire de ces temps. D'autres numismatistes au contraire veulent y lire le nom d'un roi mercien.

M. EVANS 1) est d'avis que les pièces portant APA ou EPA sont originaires d'East An-

1) JOHN EVANS, *On a small hoard of Saxon sceattas found near Cambridge*. London 1894.

glia, un des royaumes de l'Heptarchie, qui pouvait facilement entretenir des rapports commerciaux avec la Frise.

C. Une autre variété intéressante est celle du type au nez carré portant les runes EP, SPI et WGRAE.D.

Tous ces spécimens de sceattas ont été rarement ramassés à Dombourg, nous les indiquons comme figurant dans:

Cat. du British Museum. pl. I, nos. 5, 6, 7, 9 et 14.

JOHN EVANS, *On a small hoard of saxon sceattas found near Cambridge* pl. II, n°. 9.

RETHAAN MACARÉ I, pl. II, n°. 41 et II, pl. I, n°. 27.

La collection du musée de Middelbourg, 12 ex.

Notre collection, 10 ex.

La collection de M. BOOGAERT n'ent contient pas.

D. Les sceattas portant une tête royale de mauvais style accompagné de caractères runiques, de lettres latines ou de simples traits seulement. Revers: une croix à branches égales, ayant un point dans chaque coin, entourée de jambages sans aucun sens déchiffable.

Ce dernier type est un de ceux trouvés sur la plage en plus grande abondance. Ces sceattas se rencontrent soit avec des gravures correctes soit avec des dégénérescences plus

ou moins accentuées, qui parfois sont presque indéchiffrables.

On les trouve rarement en Angleterre. Il nous semble que ces pièces doivent provenir d'une frappe frisonne de nos contrées.

Collection du musée de Middelbourg, 82 ex.

Collection de M. BOOGAERT, 30 ex.

Notre collection, 60 ex.

Cat. du British museum, pl. I, n°. 8.

RETHAAN MACARÉ I, pl. II, n°. 42—46.

E. *Les sceattas dits du „Louwe Etendard.”*

Cette série est celle dans laquelle on trouve la plus grande variété de dessins. Il est même très-rare que deux pièces soient semblables jusque dans les moindres détails. Quantité de ces pièces ont jadis dû circuler parmi les habitants de notre littoral, aussi la plage en a-t-elle fourni beaucoup. Déjà en 1647 on remarque des sceattas de Dombourg, figurés sur la planche de VREDIUS. Comme il est probable que les sceattas ont été ramassés aussi fréquemment de son temps que pendant le siècle actuel, il en résulte que le nombre des pièces saxonnes ensevelies dans le sol zélandais a dû être très considérable. Malheureusement toutes ces pièces, trouvées isolées ou mêlées de numéraire franc, et dont on n'a jamais exhumé à Dombourg un dépôt intact, comme cela a eu lieu en Frise, ne sauraient servir à élu-

cider les faits obscurs concernant leur origine et leur circulation.

L'avers des sceattas dits du „Louve-Étendard” présente un emblème resté inexpliqué encore actuellement. Mille conjectures ont été faites, sans que l'on aît jamais trouvé le mot de l'énigme.

On tend cependant assez généralement y voir une tête humaine de forme dégénérée.

Le revers est orné du carré de grénetis avec anneau au centre, type que l'on a déjà pu remarquer sur les pièces décrites plus haut dans cet article.

Cette figure est, comme on sait, une imitation de l'étendard romain sur lequel est écrit $\frac{VOT}{XX}$.

Le type de l'avers se retrouve sur une pièce unique trouvée à Dombourg (voir pl. VI n°. 3) où il occupe la place du revers. La tête royale est entourée de lettres, dans lesquelles plusieurs numismatistes ont voulu lire Tanem ou Thanetum, ce qui serait le nom d'une île située à l'embouchure de la Tamise, et où aurait eu lieu le débarquement de Hengist et de Horsa, les héros des Saxons. Nous ne sommes pas de cet avis et nous estimons que ces jambages ne présentent aucun sens lisible. On doit remarquer toutefois que les pseudo-caractères de cette légende sont formés partiellement de

jambages finissant en globules et partiellement de bâtons simulant des lettres latines.

Cette même tête dégénérée est représentée sur un sceatta rarissime du roi mercien AETHELRED (674—704). C'est la seule monnaie saxonne de Dombourg qui puisse être datée avec certitude. (pl. VI n°. 4).

Sceattas dits du Louve-Etandard, y compris toutes les variétés de ce type :

Musée de Middelbourg, 190 ex.

Collection de M. BOOGAERT, 50 ex.

Notre collection, 148 ex.

Cat. du Brit. Museum, pl. II, n°. 4—7.

RETH. MACARÉ I, pl. II, n°. 24—39.

F. *Sceattas dits au Wodan-monstre*. Les pièces de ce type ramassées à Dombourg sont très nombreuses et sont également de dessins très variés.

La plage a fourni plusieurs variétés intéressantes, entre autres les pièces où les petites croix à côté de la tête de l'avvers ont été remplacées par les figures suivantes; X—X; ><; ∴ — ∴. Le revers représente un dragon, ou un animal mythologique, la bouche béante. (Pl. VI, n°. 5).

Collection du musée de Middelbourg, 32 pièces en argent et 16 pièces en cuivre.

Collection de M. BOOGAERT, 14 ex.

Notre collection, 22 pièces en argent et 17 en cuivre.

G. Tête diadémée à droite dans un cercle de points. Légende composée de lettres qui ne forment aucun sens déchiffrable. Revers: oiseau sur une petite croix dans un cercle perlé, entouré de petits ronds, de petites croix ou de groupes de points. Légende indéchiffrable.

„L'oiseau est un symbole qu'on retrouve souvent chez les Saxons," dit MAURIN NAHUYS, „et les rois postérieurs d'Angleterre sont aussi représentés tenant de la main gauche le globe avec la croix surmontée d'un oiseau. M. DIRKS 1) en citant cette phrase du comte NAHUYS ajoute: „La colombe, symbole du St. Esprit, chassa les corbeaux de Wodan: si elle n'en est pas encore un souvenir païen 1), et le symbole du revers une figure semi-chrétienne-païenne. Nous aimons à y voir un symbole chrétien."

Musée de Middelbourg: 4 ex.

Notre collection: 6 ex.

La collection de M. BOOGAERT n'en contient pas.

Dombourg a fourni en outre plusieurs sceattas représentés par un seul exemplaire; ce sont les pièces des planches de RETH. MACARÉ I, pl. III, n°. 53, 58, 68, II, pl. II, n°. 12, 13 et 14. (Musée de Middelbourg). *Tijdschrift* 1895, pl. I, n°. 13 et pl. II n°. 26. (Notre collection.)

1) J. DIRKS, Loc. cit. p. 122.

Penny d'AETHELBERT II (860—866).

Buste nu du roi tourné à droite, la tête dans un cercle perlé

Légende: AÆDELBEARIT REX

Revers: EDELVEALD MO, rangé en forme de croix; dans les coins la continuation de la légende: NETA (rius).

Notre collection.

Voir pl. VI, n^o. 6.

3. MONNAIES MÉROVINGIENNES.

Le progrès du christianisme en Gaule a coïncidé avec l'invasion des Francs dans notre pays. Cependant la conquête des Anglo-Saxons et des Frisons n'a pas été l'œuvre d'une seule invasion de l'armée franque. CHARLEMAGNE a dû recommencer souvent les efforts de ses ancêtres avant de parvenir à subjuguier définitivement ces peuples. Le numéraire franc a dû être accepté très volontiers chez les habitants de nos contrées, car on le rencontre dans les fouilles faites dans différentes localités des Pays-Bas; c. à. d. à Duerstede, à Dombourg, dans le Brabant septentrional, en Gueldre et dans les provinces de Frise et de Drenthe. Un atelier franc a travaillé activement à Duerstede, à Maestricht et peut-être aussi à Utrecht.

Les Francs mérovingiens se servaient de

préférence de numéraire d'or, mais ils ont également frappé des deniers d'argent et de bronze. Les deniers d'argent qui sont plus rares que les pièces d'or, se répartissent en deux groupes bien distincts, dit M. PROU, 1) le premier comprenant les monnaies imitées des impériales; le second celles imitées des tiers de sou des monétaires.

Dombourg n'a pas fourni de pièces de la première catégorie.

En effet, à la date de leur émission, au Ve siècle et au commencement du VI^e siècle, les Francs n'habitaient pas encore nos contrées, en outre ces pièces de flan mince, d'un caractère spécial, ne sont trouvées que fort rarement dans les tombes des cimetières francs en France et en Belgique. 2) Elles furent les précurseurs des monnaies mérovingiennes. Quant aux deniers d'argent imités des tiers de sou, la plage en a fourni plusieurs, parmi lesquels des pièces rares ou uniques, comme nous le verrons plus tard dans cet article.

Les Francs ont frappé des sous d'or et des tiers de sou d'or. M. PROU divise les monnaies de la première race en quatre catégories :

1) M. PROU, *Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale*, pag. XCVI.

2) G. CUMONT, Monnaies franques découvertes dans les cimetières francs d'Eprave. *Revue belge de numismatique*, 1890.

les monnaies pseudo-impériales, les monnaies royales, les monnaies des églises et les monnaies des monétaires. Ces séries cependant ne se suivent pas chronologiquement. La plage de Dombourg n'a pas fourni de pièces royales et peu de pièces frappées par les Eglises, mais nous lui devons au contraire quelques pièces uniques des monétaires.

C'est au VI^e siècle que commença l'époque où petit à petit le numéraire franc s'est détaché du numéraire romain. Les graveurs francs débutèrent par le remplacement du buste impérial par une image de leur propre souverain, tandis qu'en même temps ils altéraient la légende. Ce n'est que plus tard, dans la seconde moitié du VI^e siècle, qu'ils ont commencé à signer les monnaies de leurs noms.

Les monnaies royales, c. à d. les pièces qui portent le nom d'un roi franc et celles frappées par les Eglises, sont toujours fort rares, tandis que les pièces signées de noms de monétaires sont au contraire fort communes. Elles présentent une immense variété de types et de styles qui n'est égalée que par leur différence de titre et de couleur. Les fouilles de Dombourg ont mis au jour des tiers de sou de bon style, de même que des imitations plus ou moins grossières, des pièces en or très foncé et enfin d'autres pièces dont la couleur affecte

la couleur de l'argent. On doit ranger dans cette dernière catégorie les monnaies „fourrées”, pièces formées par une âme de métal peu précieux, couverte d'une mince couche d'or ou d'argent. Des pièces de cette série ne sont pas rares dans les trouvailles de Dombourg. Nous en possédons plusieurs sur lesquelles la couche de métal précieux est restée visible sur un des côtés tandis qu'elle a disparu de l'autre face.

On a beaucoup écrit sur le rôle et l'état des monétaires francs. M. PROU nous apprend que ce n'étaient pas des officiers royaux, 1) mais qu'il faudrait les considérer comme ayant été à la fois directeurs et artisans.

Pendant il a dû y avoir parmi eux des artistes qui gravaient et frappaient eux-mêmes les pièces qu'ils signaient de leurs noms, tandis que dans les grandes localités ils faisaient frapper les monnaies sous leur direction. 2)

Le type le plus général des monnaies mérovingiennes est celui qui présente d'un côté, un buste de profil et une croix de l'autre. Ce dernier symbole, qui remplaçait „la Victoire” des Romains, fut varié sous maintes formes. Le monogramme du Christ, composé d'un X que traverse un P, est l'emblème le plus ancien

1) M. PROU, Loc. cit. page LXXXI.

2) M. PROU, Loc. cit. page LXXXI.

figuré sur les pièces mérovingiennes. 1) La croix haussée sur un globe est également de très ancienne date. Puis on rencontre la croix haussée sur des degrés, la croix chrismée, la croix ancrée (une croix latine à laquelle est attachée un oméga renversé), les croix latine, grecque, gammée, potencée, etc. Le calice était aussi un emblème souvent employé à cette époque.

Dans le VIII^e siècle la monnaie d'or fut remplacée définitivement par le numéraire d'argent, 2) dont la frappe avait déjà commencé dans le second tiers du VII^e siècle

Ces petits deniers épais, se rapprochent des triens mérovingiens et forment une filiation avec les deniers carolingiens, comme l'a démontré le V^{te} DE PONTON D'AMÉCOURT.

Le denier mérovingien est souvent désigné sous le nom de saiga. Cette dénomination doit être rejetée, dit M. PROU, puisqu'elle est purement germanique. En outre, ce même savant fait mention de deux deniers sur lesquels le nom de la monnaie se trouve écrit. Ce sont des pièces de Lyon et d'Orléans: Lugduno, dinarios et Dinario Auril 3)

Il paraît que les Francs, quand ils entrèrent

1) M. PROU, Loc. cit. p. LXXXV.

2) M. PROU, Loc. cit. p. CVI.

3) M. PROU, Loc. cit. p. CVII.

en Belgique, ne connaissaient pas la coutume de déposer du numéraire dans les tombes comme le faisaient les Romains; mais petit à petit, ils commencèrent à y introduire quelques rares pièces de monnaies, peut-être par imitation, mais à coup sûr, dit M. V. BASTELAER, 1) comme amulettes. Les habitants de notre littoral, ensevelis à Dombourg, auront adopté les mœurs des habitants antérieurs en déposant plusieurs petites pièces d'or et d'argent dans la tombe de leurs défunts. D'ailleurs, il est intéressant d'observer, qu'en Belgique au VII^e siècle, l'usage de mettre des monnaies dans les tombes se perdait de plus en plus, et celles qui datent de cette époque ne renferment plus une seule monnaie tandis que sur la plage de Dombourg, on a continué à mettre des monnaies dans les tombes jusqu'à la fin du IX^e siècle.

Les deniers mérovingiens et carolingiens ramassés à Dombourg, sont pour la plupart très fragiles, et ils se distinguent très défavorablement des sceattas saxons, qui généralement ont mieux résisté aux dévastations dues à l'action simultanée de l'eau et du sable de la mer. Ces pièces sont souvent d'une telle fragilité qu'on pourrait les réduire en

1) D. A. VAN BASTELAER, *Cimetière franc de la Buissière*, p. 43

poudre par le simple frottement, fait qui d'ailleurs se rencontre également dans les trouvailles de monnaies faites en terre ferme. M. VAN BASTELAER parle d'une petite pièce mince en argent, trouvée dans un cimetière franc, qui lui parut très intéressante. On pria les personnes présentes de ne pas la toucher. Un des excursionnistes cependant, la prit en main, la frotta vigoureusement entre les doigts pour en détacher la terre, et y lire la légende. La pièce se réduisit en poudre sous ses doigts.

Ce n'est qu'au milieu du XVIII^e siècle que nous avons trouvé signalées pour la première fois des pièces mérovingiennes de Dombourg. CANNEGIETER, dans son manuscrit, parle d'un tiers de sou de la collection VAN CITTERS, portant *Scarponna fit* signé du monétaire WAREGISELVS. Une pièce probablement identique semble se trouver dans DE BELFORT III, n^o. 4014 ou 4015. Il mentionne en outre un triens ayant TRIECTO FIT, monétaire MADELINUS et plusieurs autres de Dorestad. Le triens portant Triecto fit (Utrecht ou Maestricht) est le seul exemplaire sortant de cet atelier, qui ait été trouvé à Dombourg. M. KLUIT, qui était alors professeur à l'université de Leyde posséda, provenant de la plage en question, trois autres tiers de sou, parmi lesquels un triens de Verdun, monétaire LANDERICUS et

un autre de Metz, du monétaire EUDELENUS. Le fonctionnaire LANDERICUS n'est pas signalé dans l'ouvrage de M. DE BELFORT, ni dans le Cat. de M. PROU. Probablement le triens du Prof. KLUIT a porté Laude(ricus) et si notre hypothèse était vraie, le nom du monétaire LAUDE..... du n°. 1005 du Cat. PROU, pourrait être complété par le suffixe de RICUS.

La fin du siècle dernier a été riche en trouvailles de monnaies sur la plage. Ces pièces ont été, pour la majorité, achetées par des personnes généreuses et ont été offertes par elles à la *Soc. Zél. des Sciences*, qui, dans ce temps là, venait d'être fondée. Cependant un grand nombre des pièces trouvées ont dû aller ailleurs et doivent se trouver dans les grandes collections de l'Europe. Mon père se rappelle fort bien avoir vu le nom de „Dombourg” accolé à plusieurs monnaies mérovingiennes exhibées à l'Exposition universelle de 1867 par feu le V^{te} DE PONTON D'AMÉCOURT.

Parmi les dons reçus par la Société Zélandaise des Sciences, nous citerons des pièces romaines offertes par le numismatiste P. VAN DAMME, renommé par sa superbe collection de monnaies antiques.

A l'exception de la trouvaille dont nous allons parler et qui a été signalée dans les travaux de RETH. MACARÉ, jamais un dépôt de mon-

- naies, n'a été exhumé à Dombourg. En 1799, M. SERLÉ, de Dombourg légua à la *Soc. Zél. des Sciences* une collection de monnaies, qui auraient été trouvées sur la plage dans un vase de pierre.

Cette collection renferme: 22 mon. romaines, 29 sceattas saxons, 2 pièces mérovingiennes et deux deniers carolingiens. 1) Nous devons cependant à la vérité d'ajouter que nous sommes d'avis que cette trouvaille n'a jamais eu lieu, car une annotation faite par feu le Président LAMBRECHTSEN, sur une boîte qui contenait ces monnaies, dit que ces pièces auraient été ramassées sur de grands morceaux de „derrie” (espèce de tourbe mélangée de sable) pendant les années 1780 à 1794.

C'est ainsi que la dernière preuve décisive à tirer de toutes ces pièces intéressantes nous a été enlevée. En examinant les monnaies mérovingiennes sous leur rapport géographique, nous trouvons que ce sont les pièces frappées dans des localités situées sur les grands fleuves, sur les côtes de la mer, et celles provenant d'ateliers du nord de la Gaule, qui sont les plus abondantes dans les fouilles en question.

1) RETHAAN MACARÉ, *Verh. over de bij Domburg gevonden munten*, 1838, page 9.

Le midi de la France n'a fourni que quelques spécimens.

Nous possédons des monnaies de localités situées sur le Rhin : Duerstede, Cologne, Mayence ; sur la Moselle : Trèves, Metz, (voir pl. VI n°. 8), Scarponna et des localités voisines : Metals, Bodesio Vico, Doso Vico ; sur la Meuse : Maestricht, Huy, Namur et Dinant ; sur l'Escaut : Cambrai ; sur les côtes de la mer : Wico in Pontio, Marseille.

Le nord de la France est représenté par des pièces de Reims, Soissons, Vico Santi Remidi, Paris, Charenton, Avallon, Langeais, Tours, etc.

La collection entière du musée du Middelbourg ne contient que 49 tiers de sou, parmi lesquels : 9 monnaies pseudo-romaines ; 24 deniers d'argent et 2 monnaies de plomb.

Notre collection contient : 24 tiers de sou, 27 deniers d'argent et 3 monnaies de plomb.

Parmi les monnaies mérovingiennes, nous citerons comme pièces uniques ou fort rares : Le tiers de sou d'Avallon, celui de Charenton, monétaire MAUVE, un autre de Dinant, monétaire CUSANE, (voir pl. VI n°. 7), le denier de QUINTILLIEN, abbé de St. Germain, (voir pl. VI n°. 9) puis évêque d'Auxerre, et un denier de Cambrai, —.....RACO CIVII — LANDEBERT — qui n'a pas été publié par M. DE BELFORT. (RETHAAN MACARÉ 1856, pl. 2, n°. 11).

Maintenant, en dernier lieu nous allons décrire deux pièces inédites.



1. Droit. Buste à gauche, coiffé d'un casque terminé par une pointe ou une boucle à l'arrière. Le nez et le menton sont très anguleux. Le cou et les épaules occupent une large place dans le champ + ROSSONTT en lisant de droite à gauche.

Revers: Croix potencée placée sur un globe aplati. Légende: LAVNIGISII (LAUNIGISILUS).

Tiers de Sou. Or foncé gr, 1.05.

Nous n'étions pas parvenue à en déchiffrer les légendes. M. MAURICE PROU a eu l'extrême obligeance de nous venir en aide, et a écrit, il y a quelques années, que du côté de la tête il avait songé à Suessionis ou Bainissonis, en suivant les lettres de droite à gauche. Mais cela lui paraît bien douteux. Les deux s couchés qui existent dans le nom de ces deux localités se retrouvent très distinctement sur notre pièce. Le type de la croix est également particulier à ces deux endroits.

M. PROU était d'avis de lire au revers comme nom de monétaire: LAUNIGISILE.

Ce nom de LAUNIGISILE ne figure pas en-

core dans la liste des monétaires mérovingiens. Mais on y trouve au contraire une quantité de noms qui se terminent également par GISIL comme: BODAGISIL, AUDIGISIL, LAUDEGISIL, TEUDEGISIL, etc.

Ce nom de LAUNIGISIL n'a donc rien d'in vraisemblable. M.M. SERRURE et ENGEL, dans leur *Traité de Numism. du Moyen Age*, disent que les radicaux *gisal*, *gisel* et *gisil* qui veulent dire *compagnon*, sont de ceux qui ont fourni le contingent de noms le plus nombreux à la nomenclature mérovingienne. Pour le moment, notre pièce doit être classée parmi les monnaies provenant de localités indéterminées, mais à cause du style et surtout de la forme de la croix, on peut admettre que ce tiers de sou doit probablement avoir été frappé dans le nord-est de la Gaule, dans le voisinage d'une des localités suivantes: Toul, Verdun, Reims et Soissons.



2. *Droit*: ΛLINGAVIΛS. Buste diadémé à droite.

Revers: Croix grecque. Légende: FRATER NOM [Fraterno m(onétarius)],

1) Un monétaire Fraternus a également frappé à Chalons sur Saône. A. DE BELFORT, *Descript génér.* n°. 1148.

Argent : Denier ou tiers de sou fourré. gr. 110.

Ce denier de Langeais (Indre et Loire) présente une variété de type du tiers de sou d'or, qui figure sous le n°. 92 du tome I de l'ouvrage de M. DE BELFORT, où il est décrit ainsi : ALINGAVIAS. Buste diadémé à droite. Grènetis au pourtour +FRATE—RNOM Croix grecque polarisée sous la croisette initiale, sur un globe et deux degrés placés dans la zone de la légende qu'ils interrompent. Tiers de sou, gr. 1.18.

Sur la pièce de notre collection, qui est en argent, les lettres de la légende sont gravées plus correctement, le buste y est mieux dessiné et d'un type moins barbare. Mais au revers, la croix commençant la légende fait défaut. La croix ne repose pas sur un globe et sur deux degrés, comme le présente la pièce appartenant au cabinet de France, et figurant dans l'ouvrage de M. DE BELFORT.

Notre denier ne doit pas être confondu avec les pièces d'or de très bas aloi. Il est en argent très pur, c'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il n'a jamais eu cours avec la valeur du tiers de sou d'or. Comme actuellement, il n'a plus que l'éclat de l'argent, il est possible néanmoins que notre denier ait été à l'origine une monnaie fourrée, c. à. d. une monnaie fausse.

Les Romains ont fabriqué fréquemment des

monnaies fourrées ou saucées au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne. Les Francs les ont évidemment imités.

Parmi les monnaies il en est qui sont habilement fourrées, dit M. PROU, 1) „elles consistent en une âme d'argent sur laquelle on appliquait avant la frappe une pellicule d'or très mince." C'étaient-là des monnaies fausses, dont une partie aurait eu peut-être une origine officielle. L'atelier de Duerstede excella à fabriquer des monnaies fausses. Sur les 36 tiers de sou de cet atelier que nous possédons à Middelbourg 14 sont d'un aloi si bas, qu'on les prendrait pour des pièces d'argent. Le poids de ces triens varie de gr. 1.20 à 1.30.

La plage de Dombourg a fourni encore bien d'autres pièces fausses, ainsi que des sceattas saxons et des deniers mérovingiens. Ces pièces sont en cuivre et recouvertes d'une pellicule d'argent, dont les traces sont souvent encore visibles.

Quoique le denier de Langeais de notre collection ne porte plus la moindre trace d'une pellicule d'or, il serait néanmoins possible qu'un long séjour dans l'eau de la mer l'ait fait disparaître. Cependant cela nous semble bien douteux.

1) M. PROU, Loc. cit. page LXIII.